Duplicata

GREFFE

DU

TRIBUNAL DE COMMERCE

DE CHARTRES

BP 229

28004 CHARTRES CEDEX

TEL 02.37.84.00.25

MINITEL 08.36.29.22.22 - FAX 02.37.84.02.75

R E C E P I S S E D E D E P O T

SOPREMECA (SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE)

11 RUE DU LUXEMBOURG
ST PIAT
28130 MAINTENON

V/REF :
N/REF : 62 B 43 / A-2483

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHARTRES CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 30/11/2001, SOUS LE NUMERO A-2483,

DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR
NOMINATION DE DEUX ADMINISTRATEURS
CHANGEMENT DE REPRESENTANT PERMANENT
P.V. D'ASSEMBLEE DU 19/12/2000
LETTRE DE DESIGNATION D'UN REPRESENTANT PERMANENT

... CONCERNANT LA SOCIETE
SOPREMECA (SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE)
SOCIETE ANONYME
11 RUE DU LUXEMBOURG
ST PIAT
28130 MAINTENON

R.C.S CHARTRES 806 220 430 (62 B 43)

LE GREFFIER



SOPREMECA

SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE

Société Anonyme au capital de 804.735 F
Siège social : 11, rue du Luxembourg SAINT-PIAT 28130 MAINTENON
R.C.S. CHARTRES B 806 220 430

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MARDI 19 DECEMBRE 2000

Procès-verbal de la Délibération

L'an deux mil
Le mardi 19 décembre à 14 heures

Les actionnaires de la Société SOPREMECA se sont réunis en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE au siège de la société HUREL-DUBOIS, 13 à 21 avenue du Maréchal Juin 92360 MEUDON LA FORET, suivant convocation faite par lettre en date du 4 décembre 2000 remise à tous les titulaires d'actions nominatives.

Il a été dressé une feuille de présence, signée, lors de son entrée en séance, par chacun des actionnaires présents, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Jean-Pierre NERENHAUSEN prend la présidence de l'Assemblée en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Jean-Pierre BRUSSON pour la société HUREL-DUBOIS, seul actionnaire présent et acceptant, représentant soit par lui même, soit comme mandataire, le plus grand nombre d'actions est appelé comme scrutateur.

Monsieur Yves MATHIEUX est désigné par le bureau ainsi composé, comme Secrétaire.

Le Cabinet ERNST & YOUNG Audit, Commissaire aux Comptes titulaire, est excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble 1979 actions sur les 1987 actions composant le capital social.

L'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée et peut ainsi valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée, après les avoir énumérés, tous les divers documents prescrits par la loi et les règlements.

Puis, il déclare que les documents et renseignements prévus par la loi ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social dans les délais légaux.

L'assemblée générale lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que suite à la démission de Monsieur Francis AVANZI de son poste d'Administrateur le 15 Décembre 2000, la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant : - Nomination de nouveaux administrateurs.

Puis le Président met successivement aux voix les résolutions.

Toutes les résolutions sont adoptées à l'unanimité.

PREMIERE RESOLUTION
L'assemblée générale, nomme pour une durée de six années, en qualité d'administrateur, Monsieur Yves BONNET.
Le mandat d'administrateur de Monsieur Yves BONNET prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2005.

DEUXIEME RESOLUTION
L'assemblée générale, nomme pour une durée de six années, en qualité d'administrateur, Monsieur Gilles BOUCTOT.
Le mandat d'administrateur de Monsieur Gilles BOUCTOT prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2005.

TROISIEME RESOLUTION
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités prescrites par la loi.

***

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 h 30.

***

Et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé pour approbation par tous les Membres du Bureau.

Les Scrutateurs, Le Président, Le Secrétaire,

COPIE CERTIFIEE CONFORME
Jean-Pierre NERENHAUSEN
Président-Directeur Général

Hurel-Dubois

13 à 21, avenue du Maréchal-Juin, 92363 Meudon-la-Forêt Cedex, France.
Tél: +33 (0) 1 46 01 11 11. Fax: +33 (0) 1 46 30 78 58. e-mail: contact@hureldubois.com

Meudon, le 21 décembre 2000

LE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur le Président
de la SOCIETE DE PRECISION
MECANIQUE

YB/fc/00199

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que Monsieur Christian KNAPP, demeurant 60, avenue des Minimes 94300 Vincennes, est désigné représentant permanent de notre société au sein de votre Conseil d'administration.

HUREL-DUBOIS
Le Président-directeur général

Yves BONNET